



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

**Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie
et de Réadaptation pour Handicapés (S.I. C.P.R.H.)**

Département de la Seine-et-Marne

Nombre de membres :En exercice : **68**

Qui ont pris part à la délibération : 17

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 26 novembre 2025

Date d'affichage : 4 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 décembre, à 19h35, le Comité syndical du SYNDICAT INTERCOMMUNAL CPRH, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Victor Hugo de BUSSY-SAINT-GEORGES, conformément au statut en vigueur, après convocation légale, sous la présidence de **M. CHEVALIER Luc**. Le quorum n'étant pas atteint lors de la réunion du 26 novembre 2025 suite à convocation faite le 13 novembre 2025, une deuxième convocation a été faite le 26 novembre, pour réunion le 3 décembre 2025.

Étaient présents : 22

Mme BEERNAERT Aude, Mme NGUYEN Khanh, M. VOISIN Claude, Mme SOUBIE-LLADO Marie, Mme LEGROS-WATERSHOOT Corinne, Mme LAFFORGUE Nicole, Mme RIBAILLE Catherine, Mme RIOJA Virginia, Mme TARTARE Martine, M. LASMIER Robert, Mme DESCROIX Patricia, M. GAUDEFROY Gérard, M. CURUTCHET François, M. ROBERT Claude, M. MONSCOURT Philippe, Mme SARR Mariétou, M. BEGUE Gérard, Mme ROTOMBE Claudine, Mme COURTINE Elisabeth, M. CHEVALIER Luc, M. ROBIN-LEROY Francis, Mme GREGOIRE Natacha.

Étaient absents excusés : 9

M. MAURY Philippe, M. LASSAU Cédric, Mme DEVILLARD Joelle, Mme TOMAS Elodie, Mme COURET Ghyslaine, Mme JULIAN Patricia, Mme JODIN Isabelle, Mme RICHARDSON Esther, Mme BOCH Béatrice.

Étaient absents non excusés : 37

Mme RODRIGUES Fatima, Mme LUCCHESI Elisabeth, Mme BORIES Régine, Mme HAM Lavie, M. VIN Mouttabi
Mme BOURGOGNE Sandrine, Mme TABAI Samia, M. RABASTE Brice, Mme BOISSOT Colette, Mme SAUNIER
Nicole, Mme HERBIN Hélène, Mme LECOLLE Sandrine, Mme DAGUERRE Martine, M. DELAPORTE Norbert, M.
CHOFFARDET Pierre, Mme MAAH Monique, M. CABARRUS Cécile, M. FLEURY Sébastien, M. VERAX Jérôme, M.
FATIS Stéphane, Mme MOKEDDEM Hanifa, M. MACHADO Anthony, Mme CLERC Marie, M. LECLERE Nicolas,
Mme LEHMANN Corinne, M. MUY Samorane, Mme ZAHLAOUI Chantal, Mme DESCOUX Marie-Agnès, Mme
GUILLOSSOU Carine, M. PILGRAIN Hervé, Mme LAMRI Khadidja, M. VILLALBA-MOLERO Florent, M. LEBON
Fabien, Mme BRUNET Stéphanie, M. COCHEZ Jean-Luc, M. DESFOUX Didier, M. TOUNSI Tony.

Procurations : 1

Mme JULIAN Patricia en faveur de Mme ROTOMBE Claudine.

Secrétaire de séance : M. Francis ROBIN-LEROY

SI-DEL-2025-07 Approbation du rapport d'activité du SI CPRH 2024

Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-39, stipule que toute structure intercommunale doit adresser chaque année, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant.

LE COMITE SYNDICAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-39,

CONSIDERANT l'obligation pour une structure intercommunale d'adresser chaque année, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant.

VU l'avis favorable du Bureau syndical réuni le 12 novembre 2025,

OUI Monsieur Luc CHEVALIER, Rapporteur en Comité Syndical,

APRES EN AVOIR DELIBERE, le comité syndical, **A L'UNANIMITE**,

PREND ACTE du rapport d'activité 2024 du Syndicat Intercommunal C.P.R.H.

AUTORISE Monsieur le Président à le transmettre à chaque commune membre.

VOTANTS : 17

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré en séance du 3 décembre 2025

**SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
des
C.P.R.H.
Le Président,
Luc CHEVALIER**